

L'an deux mil treize, et le treize du mois de mai, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN**, **Président**.

Présents : MM. G. BRUN – I. BENIGNI – D. BICCHIERAY – L. BICCHIERAY - E. CECCALDI – J. EMMANUELLI - A. FALCUCCI – P. GUIDONI - M. LUCIANI – F. MARCHETTI – JM. NOBILI – M. PARIGGI – R. SANTELLI - A. SANTINI – JM. SEITE – F. SEVEON – JM. TEALDI.

Absent(s) : MM. – D. ANDREANI - JP. ANSALDI – JB. CECCALDI - P. CECCALDI – MD CLAVEAU – P. GUGLIELMACCI - J. LUCIANI – E. MARCELLI - JB. MARIOTTI – E. MUNIER – E. ORSINI - MT PETRUCCI – JP. PINELLI - R. POIRON – E. SUZZONI – I. TOMMASINI.

Secrétaire : JM. TEALDI

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 33		
Présents 17	Absents 16	Procurations 0
VOTE PUBLIC		
Pour 17	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 03/05/2013

Date d'affichage :

OBJET :

TOUR DE FRANCE 2013

ARRIVEE A CALVI LE 1^{ER} JUILLET

**DEPENSES RELATIVES AUX
AMENAGEMENTS DU COMPLEXE
SPORTIF**

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

*Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le*

Le Président fait part à l'assemblée communautaire que des aménagements du complexe sportif s'avèrent nécessaires pour l'arrivée des coureurs du Tour de France à Calvi le 1^{er} juillet 2013. Ces derniers, une fois la ligne d'arrivée franchie, se rendront directement dans les vestiaires du bâtiment, une salle de presse y sera également installée.

Les aménagements ou achats relatifs à cet évènement sont les suivants :

- Travaux sur réseaux électriques pour la salle de presse : 11 548 € HT
- Achat de tables et chaises pour la salle de presse : 19 638 € HT
- Achat de dalles de protection pour la salle de danse accueillant la salle de presse : 4 620 € HT
- Réalisation de supports de communication : 8 783 € HT

Le Président propose de solliciter la Collectivité Territoriale de Corse pour obtenir le financement des dépenses relatives à l'accueil de cet évènement sportif. Le budget global d'investissement s'élève à la somme de 44 589 € HT. Le montant de la subvention sollicitée à hauteur de 100 % est de 44 589 €, ou bien 35 806 hors frais de communication.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

SOLLICITE de la part de la Collectivité Territoriale de Corse le financement intégral des dépenses relatives à l'arrivée du Tour de France à Calvi le 1^{er} juillet 2013 pour un montant de 44 589 € HT.

AUTORISE son Président à effectuer toute formalité et déployer tous moyens pour la préparation de cet évènement sportif dans le cadre des aménagements suggérés ci-dessus.



Fait et délibéré, le 13 mai 2013

Pour copie conforme

Le Président

